

FORMATION

La gestion des eaux pluviales à la parcelle

Dans un contexte de modification du régime des pluies et d'urbanisation croissante, une gestion raisonnée des eaux pluviales à la parcelle s'impose comme une évidence. Cette gestion permet de retrouver le cycle naturel de l'eau en favorisant la recharge des nappes phréatiques et en réduisant les risques d'inondations. Cette gestion des eaux à la parcelle s'impose dans la majorité des PLU et s'intègre dans une nécessité de construire des villes résilientes dans lesquelles la nature et l'eau ont un rôle prépondérant.

Nouvelle Formation

COMPÉTENCES CLÉS

Concevoir et argumenter une solution de gestion des eaux pluviales à la parcelle conforme aux exigences réglementaires et techniques, dans le cadre d'un projet de bâtiment.

1. Comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales
2. Définir les notions de rétention, d'abattement et de valorisation des eaux
3. Lire et analyser une notice de gestion des eaux pluviales
4. Identifier et choisir des solutions techniques adaptées

PROGRAMME

1ère séquence - 3h30
Comprendre les enjeux de la gestion des eaux pluviales
- Les enjeux de l'eau dans le monde
- L'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau

Définir les notions de rétention, d'abattement et de valorisation des eaux
- Les grandes notions de gestion des eaux pluviales -récupération-rétention-abattement
- Les impacts de la rétention, de l'abattement et de la valorisation des eaux de pluie

Lire et analyser une notice de gestion des eaux pluviales
- Identifier les exigences réglementaires clés dans une notice
- Calculer une surface active à partir de données fournies
- Analyser la conformité d'un projet simple au regard des exigences locales

2ème séquence - 3h30
Dimensionner une solution à la parcelle
- Exercice de dimensionnement

Identifier et choisir des solutions techniques adaptées
- Les solutions techniques existantes pour chacune des trois notions présentées ci-dessus
- Le répertoire des questions à poser et des informations à recueillir.
- Études de cas simples : les interactions entre l'abattement et la valorisation des eaux de pluies.
- Études de cas complexes

MODALITÉS

Distanciel

- Exposés de théorie
- Cas pratiques et d'exemples concrets
- Temps d'échanges et de questions-réponses

PUBLICS

- Architectes
- Maîtres d'oeuvre
- Paysagistes concepteurs
- Bureaux d'études
- Autres acteurs du cadre bâti

7 h

THÉORIE ●●●○○

PRATIQUE ●●○○○